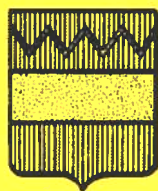




PROVINCE DE HAINAUT



Arrondissement d'Ath

COMMUNE

de

BRUGELETTE

## LIVRE I - URBANISME

### LIVRE II - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège de la Commune de BRUGELETTE a l'honneur de porter à la connaissance des habitants qu'une demande de permis d'urbanisme a été introduit par M. et Mme SURU Sergiu, Avenue Gabrielle Petit, n°49 à 7940 Brugelette, bien cadastré division 1, section B n°230D3.

Le projet consiste en la construction d'un Hall de stockage en fond de parcelle et présente les caractéristiques suivantes : le projet est en écart aux prescriptions du permis de lotir et dérogoire au plan de secteur en vigueur (zone agricole).

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 - R.IV.40-1. du Code du Développement Territorial.

L'affiche est posée ce jeudi 7 mai 2020

### L'enquête se déroule du 13 au 29 mai 2020 inclus.

**Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales du 13 au 29 mai 2020 auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la date de clôture de l'enquête.**

- Soit par écrit à l'adresse : commune de Brugelette - Grand Place, n°2a à 7940 Brugelette.
- Soit par mail à l'adresse suivante : [urba-envir@brugelette.be](mailto:urba-envir@brugelette.be) en reprenant toutes vos coordonnées.
- Soit de se présenter à l'effet d'y communiquer leurs observations verbales au délégué de l'Administration au service de l'urbanisme de la Commune de BRUGELETTE uniquement sur rendez-vous (068/45.73.10). **Attention aux mesures COVID19 : Masque obligatoire.**
- Sous peine de nullité, les envois par courrier sont datés et signés, les envois par courrier électroniques sont identifiés et signés

**LE DOSSIER est disponible par mail et cela n'est techniquement possible, il est consultable à l'Administration communale, uniquement sur rendez-vous 48h à l'avance.**

Brugelette, le 5 mai 2020

La Directrice générale,

Karolina KOWALSKA

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,



Le Bourgmestre,

André DESMARLIERES